

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-121

**PARTENARIAT
ENTRE LE DEPARTEMENT
ET LA COMMUNE DE LE PORT
POUR L'ACCUEIL
ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES VULNERABLES**

**APPROBATION DE LA
CONVENTION-CADRE 2018-2020**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 30 octobre 2017 et affichée
le 31 octobre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie

le : 27 NOV 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept
novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni
à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-
Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot,
M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick
Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par
M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien
(par Mme Catherine Gossard), Mme Karine Infante
(par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe),
Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint), Mme Mémouna Patel (par M. Henry
Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M le Maire (17h52 à
18h05).

Absent (s): M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-121

**PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA COMMUNE DE LE PORT POUR
L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNERABLES**

APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE 2018-2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision n° 184 de la Commission Permanente du Département de La Réunion du 13 septembre 2017, concernant la signature d'une Convention-Cadre de partenariat entre le Département et la Commune de Le Port pour l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » en date du 25 octobre 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 7 novembre 2017 relatif à l'approbation de la Convention-Cadre 2018-2020 entre le Département de La Réunion et la Commune de Le Port pour l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables,

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot, Mme Gador),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la Convention-Cadre 2018-2020 relative au partenariat entre le Département de La Réunion et la Commune de Le Port pour l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables,

Article 2 : de valider les axes d'intervention prioritaires ainsi que la programmation prévisionnelle ci-annexée,

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la Convention-Cadre, les conventions spécifiques ainsi que les plans de financements correspondants, dans la limite des enveloppes financières déclinées dans le programme prévisionnel.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



 Olivier HOARAU